

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal, tenue le 30 octobre 2017 à 19h30 à la salle du conseil située au 309, 4^e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Martin Boulet, Christian Nadeau, Gaston Lessard et Rémi Fontaine formant quorum sous la présidence de monsieur Émile Tanguay, maire.

Est également présente: Madame Claudette Aubé, directrice, générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur Émile Tanguay constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

2. LECTURE EST APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-10-32: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu. À l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1 : Ouverture de la séance
- 2 : Lecture et approbation de l'ordre du jour
- 3 : Modification de la date de la séance du conseil de novembre 2017.
- 4 : Discours du maire
- 5 : Mandat pour préparer devis et services professionnels pour le projet de réfection de conduites et de la chaussée (TECQ)
- 6 : Autorisation de lancer des invitations à des firmes pour la préparation des plans, devis et surveillance pour la réfection de conduites et de la chaussée (TECQ)
- 7 : Autorisation de lancer des invitations à des firmes pour la préparation des plans, devis et surveillance pour la réfection du rang 5 et d'une partie de la Route Sirois
- 8 : Autorisation pour inspections télévisées de conduites.
- 9 : Période de questions
10. Levée de la séance

2017-10-33 : MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE NOVEMBRE 2017

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu que la séance du conseil municipal du mois de novembre 2017 soit déplacée au lundi 20 novembre 2017 à 20 heures. À la majorité.

2017-10-34 : DISCOURS DU MAIRE

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'approuver le discours de monsieur le maire, Émile Tanguay, et d'inclure sa publication lors du prochain envoi des procès-verbaux aux résidents de la municipalité. À l'unanimité.

2017-10-35 : MANDAT POUR PRÉPARER DEVIS ET SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE PROJET DE RÉFECTION DE CONDUITES ET DE LA CHAUSSÉE (TECQ)

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'accepter l'offre de service présentée par France Thibault le 25 octobre 2017 pour préparer le devis et services professionnels pour le projet de réfection des conduites et de la chaussée de la 4^{ème} avenue (TECQ) au coût de 5 500\$. À l'unanimité.

2017-10-36 : AUTORISATION DE LANCER DES INVITATIONS À DES FIRMES POUR LA PRÉPARATION DES PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE POUR LA RÉFECTION DE CONDUITES ET DE LA CHAUSSÉE (TECQ)

Considérant la date limite du 31 décembre 2018 pour avoir réalisé les travaux de réfection de conduites et de la chaussée pour lesquels la Municipalité bénéficie d'une contribution gouvernementale de 614 962\$ dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'autoriser

-Que des firmes d'ingénieurs soient invitées à soumissionner pour la préparation des plans, devis et la surveillance pour la réfection de conduites et de la chaussée (dossier de la TECQ);

Que soit considéré que ces travaux ne soient effectués qu'après les Fêtes du 150^{ème} anniversaire de la Municipalité qui auront lieu en juillet 2017.

À l'unanimité.

2017-10-37 : AUTORISATION DE LANCER DES INVITATIONS À DES FIRMES POUR LA PRÉPARATION DES PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE POUR LA RÉFECTION DU RANG 5 ET D'UNE PARTIE DE LA ROUTE SIROIS

ATTENDU QUE la Municipalité est admissible à une aide financière pouvant atteindre un maximum de 90% des coûts d'ingénierie du projet dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet Redressement des infrastructures routières locales, tel qu'il appert de la lettre adressée par le ministère des Transports le 20 juillet 2017; ATTENDU QU'une demande d'aide financière a également été présentée au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local - Volet Redressement des infrastructures routières locales pour la réalisation des travaux sur le 5e rang (segment 27) et une partie de la route Sirois (segment 24), et que l'aide financière pour la réalisation de ces travaux devrait également atteindre 90% des coûts admissibles;

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'autoriser que des firmes d'ingénieurs soient invitées à soumissionner pour la préparation des plans, devis et la surveillance pour la réfection du Rang 5 et d'une partie de la Route Sirois.

À l'unanimité.

2017-10-38 : AUTORISATION POUR INSPECTIONS TÉLÉVISÉES

Considérant l'exigence de procéder annuellement à l'inspection télévisée et au nettoyage de 10% des conduites, il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'autoriser Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) inc à procéder à l'inspection et au nettoyage de 830 mètres de conduites (égout sanitaire et pluvial) au coût de leur proposition du 14 juillet 2017 soit 7 820\$ avant les taxes.

À l'unanimité.

9 : PÉRIODE DE QUESTIONS

Diverses questions sont adressées à la table du conseil.

2017-10-92 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de lever la séance, il est 20h10

À l'unanimité.

Je, Émile Tanguay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement les actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 30 octobre 2017.